

*J.B. Allard, Avocat*  
*Directeur, Affaires juridiques et Réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3785*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : jballard@gazmetro.com*

**PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR**

Le 23 juin 2005

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria – bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du  
1<sup>er</sup> octobre 2005 - (Cause tarifaire 2006 de SCGM)  
Dossier de la Régie : R-3559-2005  
N/dossier : 312-00264**

---

Chère consœur,

La présente vise à répondre aux lettres des 8 et 22 juin 2005 de l'ACIG concernant la demande de confidentialité de SCGM relativement à la pièce SCGM-3, document 8.

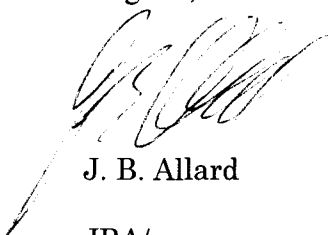
Contrairement à ce que l'ACIG soumet, notre lettre du 10 mai 2005 précise clairement les motifs au soutien de cette demande de confidentialité. À cette lettre du 10 mai 2005, SCGM a joint un affidavit détaillant plus amplement les raisons motivant cette demande, le tout afin que la Régie puisse prononcer une telle ordonnance de confidentialité en ayant un dossier complet.

Nous ne désirons pas en la présente reprendre tout ce qui a été écrit dans cette lettre du 10 mai dernier et dans l'affidavit. Nous désirons toutefois porter plus particulièrement à l'attention de la Régie, les paragraphes 5 et 12 de l'affidavit qui affirment clairement que SCGM s'est engagée envers Union Gas Limited à préserver la confidentialité des contrats d'entreposage conclus avec cette dernière, ce qui est tout aussi applicable à l'avenant déposé sous la pièce SCGM-3, document 8 du présent dossier.

En bref, la demande de SCGM est tout simplement en ligne avec les ordonnances de confidentialité déjà rendues par la Régie relativement à ces contrats d'entreposage, dont l'avenant maintenant déposé n'est qu'une nouvelle section.

---

Nous espérons que ces quelques précisions seront utiles à la Régie et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



J. B. Allard

JBA/sp

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des demandeurs:**

Monsieur Brian Kelly (Transcanada Energy Ltd)  
M<sup>e</sup> André Turmel (FCEI)  
M<sup>e</sup> Dominique Neuman (SÉ/AQLPA)  
M<sup>e</sup> Nicolas Plourde (ACIG)  
M<sup>e</sup> Stéphanie Lussier (Option Consommateurs)  
Monsieur Jean-Paul Thivierge (CERQ)

Monsieur Jean-François Lefebvre (GRAME)  
M<sup>e</sup> Pierre Tourigny (RNCREQ)  
M<sup>e</sup> Hélène Sicard (UC)  
M<sup>e</sup> Eve-Lyne H. Fecteau (ROEE)  
M<sup>e</sup> Steve Cadrin (UMQ)